

CCM CÔTE D'IVOIRE

LA PRESIDENTE



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : **Jeudi 23 juillet 2015**

Lieu : Bureau de Mme la Présidente du CCM-Côte d'Ivoire

Heure: de 11 H 08 à 12 H 58

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none"> - Dr. OUATTARA N. Djénéba, Présidente - M. KAH MLEI, 2^{ème} Vice-Président - Mme DAVIS HEATHER, 3^{ème} Vice-Président - M. COULIBALY YAYA, 4^{ème} Vice-Président - Dr. KOUAME GNAMIEN ERNEST, SP - M. ABOUO RAOUL, Conseiller Technique du CCM-CI - Mme MLAN-N'GUESSAN Pulchérie, Assistante Administrative - Mme N'DEYE COUMBA TOURE KANE, Consultante OMS 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Tous les membres du bureau exécutif ☞ Equipe Pays Fonds Mondial ☞ Membres du CCM-Côte d'Ivoire
<ul style="list-style-type: none"> - Absents ADOU KOUABENAN JULIEN, 1^{er} Vice-Président 	

Ordre du jour

1. Lecture des Comptes Rendus des réunions du 21 mai et du 04 juin 2015
2. Informations
3. Points des fins de contrat du personnel du Secrétariat Permanent
4. Point des activités
 - Du Secrétariat Permanent
 - Des comités thématiques
- 3- Divers

L'ordre du jour ainsi présenté a été adopté à l'unanimité

1- Lecture des Comptes Rendus des réunions du 21 mai et du 04 juin 2015

Après la lecture des comptes rendus de la réunion du 21 mai et du 04 juin 2015, des corrections ont été apportées (Cf. annexes)

Sous réserve des corrections et observations mentionnées dans les annexes, les comptes rendus des réunions du 21 mai et du 04 juin 2015 ont été validés.

❖ Suivi des Diligences

Toutes les recommandations issues de la dernière réunion ont été exécutées.

Toutefois, les recommandations de l'Assemblée Générale, des réunions des comités, des séances de travail avec Mme la Présidente ne sont pas intégrées au tableau des diligences afin d'en faire un suivi.

Recommandations

Le Bureau recommande que :

- ✓ soit notifié à qui sont adressées les différentes recommandations faites lors des réunions.
- ✓ Toutes les recommandations issues de toutes les rencontres du CCM-Côte d'Ivoire soient relayées dans le tableau des diligences afin d'en évaluer le niveau d'exécution lors de la réunion du Bureau.

2- Informations

✓ Missions Fonds Mondial

- ✓ Le Bureau de l'Inspecteur Général a commis une nouvelle mission en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'enquête sur la vente illicite des médicaments acquis sur les financements du Fonds Mondial. Ainsi, les CAT d'Adjamé, de Yopougon, d'Abobo, de Koumassi et de Bonoua ont été visités.
- ✓ Le Bureau voudrait également rappeler le vol récurrent des médicaments dans les CAT.
- ✓ La signature de la subvention paludisme qui était prévue le 8 juillet 2015 a été reportée à une date ultérieure.
- ✓ Un suivi pour le remboursement des montants de la vente des ARV et des ACT doit être fait. Un plaidoyer auprès de la Direction Générale de la Santé (DGS) a été fait par la Plateforme des organisations de la Société Civile bénéficiaire de ces fonds. Cette initiative vise la prise d'un acte afin de demander à la NPSP, la restitution desdits montants. Il s'agit de faire le suivi des documents qui ont été transmis à Pr. KADER KEITA.
- ✓ Le TRP a informé le CCM-Côte d'Ivoire du rejet de la Note Conceptuelle Tuberculose au cours du mois de Juillet 2015. Après cette annonce, à l'initiative du Fonds Mondial une conférence call a eu lieu afin de passer en revue les faiblesses constatées et d'évaluer les besoins en appuis techniques. Un chronogramme pour la rédaction d'une nouvelle version a été élaboré. Les TDR et le Chronogramme budgétisé seront partagés par le Secrétaire Permanent. Un comité restreint de rédaction composé du PEPFAR, de l'OMS, du MSLS, de la DGS, du PNLT, d'Alliance Côte d'Ivoire, de CARITAS et du CCM-CI a été mis en place. Le document dans sa version améliorée sera présenté à l'Assemblée Générale qui veillera à la prise en compte effective de toutes les attentes des parties prenantes conformément aux différents ateliers organisés préalablement. Ce processus recevra un appui en expertise d'UNION.
- ✓ Deux Assemblée Générales sont prévues Avant l'envoi de la dernière version de ladite Note Conceptuelle,
- ✓ L'audit du CCM-Côte d'Ivoire est en cours et s'achèvera le vendredi 24 juillet 2015. Les auditeurs se retireront pour analyser les documents en leur possession.
- ✓ Un atelier régional sera organisé en Côte d'Ivoire à l'Hôtel SOFITEL HOTEL IVOIRE les 3 et 4 août 2015. Cet atelier verra la participation de 10 pays de l'Afrique de l'ouest et du centre et portera sur la recherche de solutions au faible taux de décaissement des subventions.
- ✓ Report de l'atelier de validation de l'implication des conjoints dans la prise en charge

des femmes initialement prévu le 22 juillet 2015.

- ✓ Le PEPFAR publiera d'ici le 07 septembre 2015 le document pour le COP.
- ✓ Le Réseau des Personnes vivant avec le VIH organise son Assemblée Générale le 31 juillet 2015 à leur siège. L'actuel président ne pourra plus se présenter à ces élections.
- ✓ L'ONUSIDA encourage le RIP+ à améliorer la version du projet Index stigma pour une resoumissions à financement.
- ✓ Un mail a été transmis au PEPFAR par le RIP+ pour rappeler les difficultés rencontrées avec ARIEL GLASER dans le recrutement d'une organisation pour l'exécution du programme dans la région de l'AGNEBY TIIASSA-ME.

3- Points des fins de contrats du Personnel du Secrétariat Permanent

Le Secrétaire Permanent a procédé à la présentation des dates de début et de fin des contrats de tout le personnel avant de présenter le planning des évaluations proposé au Bureau pour avis.

Recommandations

Vu que plusieurs dates dans le planning des évaluations sont caduques, le Bureau recommande :

- ✓ Que les dates soient actualisent
- ✓ Que tout le personnel de plus de 6 mois dans l'organisation soit évalué
- ✓ Que toutes les évaluations soient transmises au Bureau conformément au manuel de procédure

4- Point des Activités

❖ Point des activités du Secrétariat Permanent

Le Secrétaire permanent a rappelé les grandes activités du Secrétariat permanent qui se composent de :

- ✓ Organisation de l'Assemblée Générale du 15 août 2015
- ✓ Séances de travail avec les PRs afin d'élaborer les documents nécessaires mettant en lumière les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des subventions en Côte d'Ivoire
- ✓ Tenue de plusieurs réunions pour l'organisation de l'atelier régional
- ✓ Poursuite du processus de renouvellement des membres du CCM-CI avec la transmission de courrier et la supervision des réunions électives. le COLTMR a prévu sa réunion élective le 25 juillet 2015 au CAT d'Adjamé. Ce processus d'élection / désignation des représentants se terminera en septembre avec les partenaires techniques et financiers.

❖ Point des activités des comités thématiques

Comité VIH

Le comité a rappelé la revue du Plan Stratégique VIH. Le Programme National de Lutte contre le Sida a entamé la revue des outils de collectes des données dans le cadre des préparatifs de la rédaction de la Note Conceptuelle VIH.

Comité Tuberculose

Le comité effectue présentement une visite de sites dans la région du TONKPI (Man). Cette visite succède à celle qui s'est déroulée à Abidjan. Ces visites visent à l'évaluation de la continuité des soins après la suspension des timbres. Le Ministère de la Santé a été saisi afin

d'apporter des réponses aux difficultés constatées sur les sites. Ces difficultés concernent le manque de film pour la réalisation des radios pulmonaires indispensables pour la prise en charge des patients. Le comité a également reçu le rapport du vol d'antituberculeux au CAT de Koumassi. Ces visites permettront de mieux comprendre la réalité de la mise en œuvre des programmes après la suspension des timbres afin d'adresser les problèmes pour une meilleure prise en charge des populations.

Comité Paludisme

Le comité a connu un retard dans la tenue de ses réunions ordinaires. Il a cependant, organisé des supervisions chez les PR et les SR après la réception des différentes lettres de gestion de CARE et du PNLP. Une des recommandations des agents du Bureau de l'Inspecteur Général était que les comités suivent les médicaments dans les centres de santé afin de comprendre l'utilisation qui en est faite. Il propose que le comité organise des visites sur les sites où le taux de consommation est élevé.

Les Agents Locaux du Fonds (LFA) ont entamé une mission au cours de la semaine du 20 juillet 2015 dans le cadre de la clôture du Round 8 de CARE. Cette mission permettra de faire le point des immobilisations obtenues sur ce round afin de faciliter la clôture effective dudit round.

Comité Finance

L'audit du CCM-Côte d'Ivoire a débuté le 20 juillet 2015 et s'achèvera le 24 du même mois. Après l'étape de l'évaluation des différents documents, une phase de clarification suivra avant la transmission du rapport final.

Recommandations

Le Bureau recommande que :

- ✓ Le point des activités comporte le point de la participation des différents secteurs à la dernière Assemblée Générale du 15 juillet (le Quorum)

5-Divers

Le règlement Intérieur et les prospectus du CCM-Côte d'Ivoire ont été élaborés et présentés à la réunion du Bureau. Le CCM-CI reste dans l'attente des statuts afin de procéder au partage desdits documents.

Le partenaire MSH apportera un appui au processus de renouvellement des membres du CCM.

M. JEAN KAGUBARE effectue une mission en Côte d'Ivoire dans ce cadre et participera à l'atelier sur le taux d'absorption des pays d'Afrique de l'ouest et du centre en qualité de facilitateur.

Prochaine Réunion

Date : 18 juin 2015

Lieu : CCM-CI

Heure : 11 heures

Ordre du Jour

1. Lecture du Compte Rendu de la dernière réunion du 23 juillet 2015
2. Informations
3. Point des activités

- *Secrétariat Permanent
 - * Activités des comités Thématiques
- 4. Divers**

Rédigé le : 10 juin 2015 par Mme N'GUESSAN Pulchérie

Validé par le bureau exécutif le : 13 août 2015

Nom : Dr. OUATTARA N. DJENEBA

Signature :



Annexes : Corrections apportées aux comptes rendus du Bureau du 21 mai et du 04 juin 2015

❖ Compte rendu du 21 mai 2015

Page 2 : effacer « 2015 » qui a été répété

Page 2 – Paragraphe 2 (Missions du Fonds Mondial) : éviter la répétition de « permettra » proposition d'utiliser « Visé à »

Page 3 – (Comité paludisme) : utiliser la phrase problème de financement en lieu et place de prise en charge

Page 3 - paragraphe 1 : corriger la date de l'Assemblée Générale électorale qui est prévue le 24 septembre 2015 et non le 10 du même mois.

Page 3-Paragraphe 1 : signifier que le 10 septembre marque la fin du mandat

Page 4 – (Activité du comité finance) : préciser pour quelle activité l'appel à manifestation d'intérêt avait été publié.

❖ compte rendu de la réunion du 04 juin 2015

Page 2-Chapitre 3 : plusieurs idées ont été amassées. Le Bureau propose donc que ce paragraphe soit scindé en deux.

Page 3 – (Activités du comité paludisme) : reformuler la dernière phrase concernant le déroulement de la distribution des MILDAS.